



Prévention - Campagne Électricité Prudence

## Drones et autres loisirs aériens, prudence face aux risques électriques !

La pratique de sports et loisirs aériens s'étend et se diversifie, avec de nouveaux usages tels que les drones. Leur utilisation peut cependant engendrer des risques électriques équivalents à ceux d'autres activités aériennes : comme le parapente, l'ULM, le deltaplane, l'aviation de tourisme, la montgolfière, le cerf-volant, etc.

Les gestionnaires des réseaux de transport (RTE) et de distribution d'électricité (Enedis) mettent en garde les utilisateurs en apportant les consignes à respecter lors du pilotage de drones avec leur campagne Électricité Prudence.

En cours de vol, les drones peuvent créer un arc électrique à l'approche d'ouvrages à haute ou moyenne tension ou se loger dans les installations électriques : des situations sources de danger. Les gestionnaires des réseaux de transport (RTE) et de distribution d'électricité (Enedis) partagent alors des consignes, valables également pour la pratique d'autres sports ou loisirs aériens.

L'objectif de la campagne Électricité Prudence est notamment de sensibiliser le **grand public aux risques électriques présents lors de la pratique d'activités de plein air à proximité des lignes électriques**, en incluant les nouveaux loisirs

comme le pilotage de drones.

En s'approchant trop près d'une ligne électrique, même sans la toucher, il est possible de provoquer un arc électrique appelé amorçage et d'entraîner une électrocution.

RTE et Enedis rappellent les bons conseils à suivre afin d'adopter la bonne attitude au travers de leur campagne. Ils souhaitent prévenir des accidents pour permettre à chacun de profiter des moments de détente en toute sécurité et sérénité.

**Rappel des consignes de sécurité lors de la pratique de loisirs aériens :**

- Demander conseil à son club

**auprès duquel toutes les informations nécessaires seront apportées**

- Vérifier les vents car les risques se déplacent en fonction des vents et peuvent varier à tout moment

- Vérifier la présence de lignes électriques lors des décollages et atterrissages

- Rester attentif aux distances dans les plans de vol

- Maîtriser les déplacements de son appareil, notamment en présence de lignes électriques ou de pylônes

- Ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne.

(Communiqué)

Plus de précisions sur le site dédié à la campagne : [www.electricite-prudence.fr](http://www.electricite-prudence.fr)



Le réseau de transport d'électricité

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU